



DRAC-SRA
- 2 DEC. 2005
COURRIER ARRIVEE

KERVEN TEIGNOUSE

Habitat de l'âge du Fer à Inguiniel (Morbihan)

Responsable du site - Daniel TANGUY
Infographie - Erwan BOURHIS/Gwen LE REST

Programme triennal 2004/2006
Rapport intermédiaire 2005

Service Régional de l'archéologie de Bretagne
Conseil Général de Morbihan
Association Scorff

2003

SUIVI DU RAPPORT :

Titre : Inguiniel - Kerven Teiguante
 2005 N° 2003
Auteur : D. Tanguy

Opérations de prospections
 Opérations de fouilles programmées et préventives
 Opérations de diagnostic
 Travaux universitaires, Etudes documentaires
 PCR, ACR; APP

1- Secrétariat

Enregistrement au courrier 02/12/05
 (vérification du nombre d'exemplaires, date portée sur la 1^{ère} page, ajout du bordereau de suivi)

2 (Nb d'exemplaires)

2- Bureau du CRA

(ventilation aux responsables de département)

Vu. N.B.
 à voir avec F. Thom.
 pour dms.

3- Bureau des responsables de départements

- dossier sans suite
(consultation et transmission en documentation pour envoi SDA...)
- dossier à suivre
(pour consultation et transmission aux partenaires pour les dossiers d'archéologie préventive)
- passage en CIRA

..... (Nb d'exemplaires prélevés)

oui jan. 06
 non

4- Documentation du service
(pré-classement par département, étagères)

Enregistrement / indexation

Lien avec opérations

- classement des dossiers
(classement réservé CIRA / secrétariat CIRA)

Si passage en CIRA

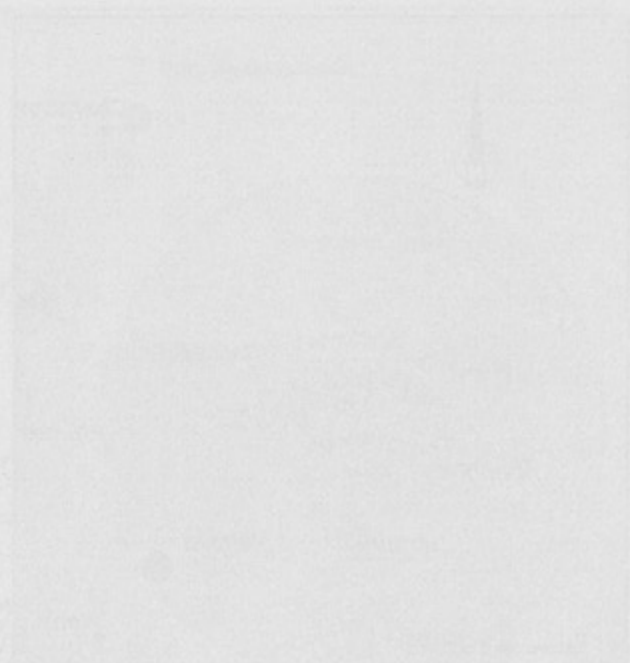
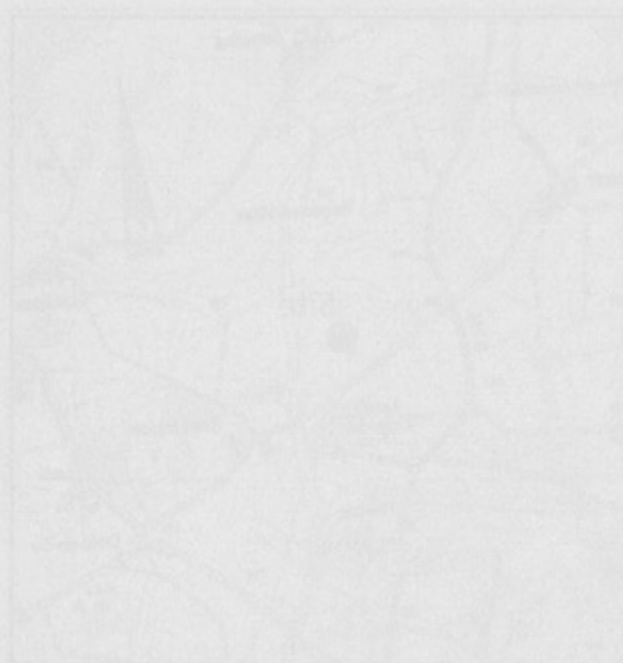
- CRA (l'exemplaire indexé pour avis)
- Rapporteur (1 exemplaire pour avis)

Non passage en CIRA

- Ventilation SDA et clôture d'opération

Post CIRA (documentation et secrétariat CIRA)

- Récupération des dossiers et rapports (secrétariat CIRA)
- Prise en compte des prescriptions, préparation et envoi des arrêtés (secrétariat CIRA)
- Dépouillement (exemplaire indexé en carte archéologique)
- Clôture et classement
- Retour des travaux universitaires en bibliothèque



KERVEN TEIGNOUSE

Habitat de l'âge du Fer à Inguiniel (Morbihan)



Fig. 1 : Localisation du site

I - RAPPEL DES OPERATIONS PRECEDENTES

Découvert au début des années 1950, lors de travaux de défrichement d'une parcelle de lande, l'habitat de Kerven Teignouse fait l'objet de fouilles archéologiques depuis 1992.

A l'origine de ces investigations, la découverte d'une stèle funéraire a priori en place laissait envisager la présence d'un cimetière à incinération du début de La Tène ancienne. Dès les premiers sondages, un habitat constitué d'enclos fossoyés est apparu. Son origine peut être contemporaine de la nécropole mais l'évolution du site sur tout le second âge du Fer et dans un espace géographique restreint a permis au cours des années de dégager un phasage chronologique d'un grand intérêt scientifique.

La suite de programmes pluri annuels a en effet permis de mettre en place un schéma évolutif qui s'affine d'année en année.

Le premier habitat, daté par le mobilier découvert dans un petit fossé d'enclos et les premiers souterrains creusés sur le site, se met en place à la fin du 6^e, début du 5^e siècle avant notre ère.

Il évolue durant les deux premiers siècles par l'adjonction de deux enclos adossés au nord et au sud de l'espace initial. La superficie du nouvel habitat qui ne cesse d'évoluer jusqu'au 3^e siècle est triplée et atteint près d'un hectare – si l'on se réfère aux données actuelles – de nouvelles structures de stockage sont creusées, la céramique richement ornée est particulièrement abondante dans le comblement des puits d'accès de ces souterrains.

Cette progression prend un nouvel aspect au tournant du 3^e siècle av. J.C. avec la réorganisation du site qui, en conservant une organisation en enclos successifs, dispose de limites nettement plus importantes. Les enclos quadrangulaires sont



limités par des fossés atteignant parfois 3 m de profondeur pour une largeur de 6 m. La monumentalité du site est renforcée par la présence d'une entrée fortifiée, protégée par un portique. Au cours de ces dernières années, et notamment en 2004 et 2005, les fouilles ont précisé l'évolution de l'habitat durant cette troisième phase.

A La Tène finale, l'habitat retrouve des proportions plus modestes mais cette vision doit être tempérée par le fait qu'un large secteur n'est pas encore fouillé. Or, il semble que le site se déplace légèrement vers le nord est à la fin du 1^{er} siècle avant notre ère. Sans doute, les fossés deviennent moins importants mais nous ne connaissons pas encore les limites de ce nouvel espace. On sait néanmoins que le site de Kerven Teignouse perdure après La Tène finale.

II - LE PROGRAMME 2004-2006

II - 1 LES OBJECTIFS

Définies à l'issue du programme 2001-2003, les priorités s'intègrent dans une démarche d'étude exhaustive d'un site d'habitat du second âge du Fer progressivement étudié par décapages successifs. D'année en année, de nouveaux secteurs, d'une surface de 1000 à 1500 m² en moyenne, sont décapés. Parallèlement les zones étudiées sont comblées et rendues à l'agriculture.

Cette progression a permis de mettre en valeur au cours de ces dernières années le cœur de l'habitat de la troisième phase datée des troisième et second siècle avant notre ère. Un enclos central quadrangulaire, d'une surface de 1400 m², comporte deux zones séparées par une palissade comprenant chacune une construction édifiée dans un angle de l'enclos. Rapidement, au cours du 3^e siècle av. J.C. un espace à vocation domestique et artisanal

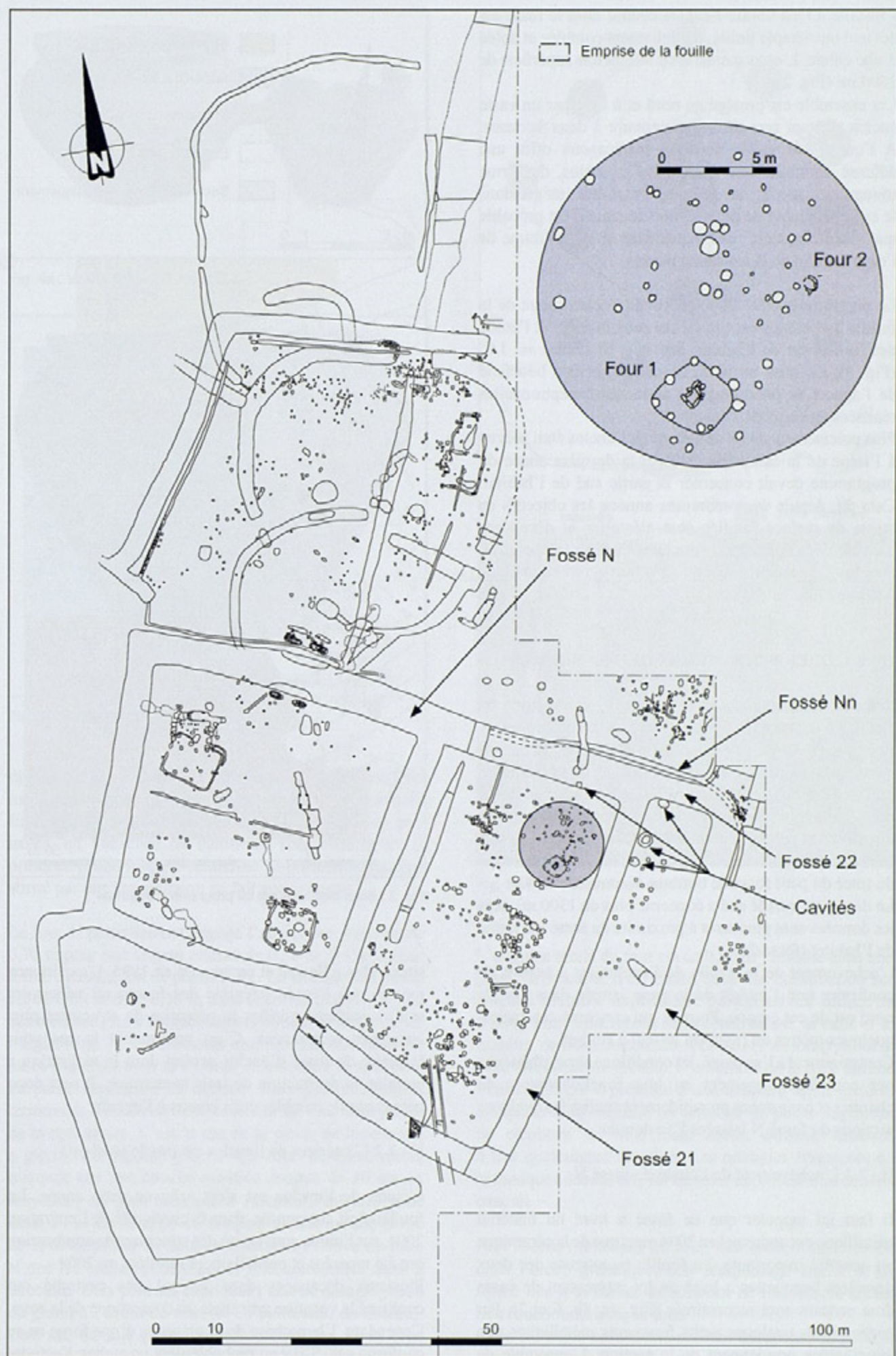


Fig. 2 : Plan général de la fouille mis à jour pour 2005

s'installe à l'est contre l'enclos central dont le fossé est devenu une simple limite, partiellement comblée et dotée d'une entrée. L'espace ainsi créé atteint une superficie de 2600 m² (Fig. 2).

Cet ensemble est protégé au nord et à l'est par un vaste enclos abritant une surface supérieure à deux hectares. À l'ouest une vallée au fond marécageux offre une défense naturelle bien marquée. Un enclos, de forme triangulaire accolé au sud peut aussi être intégré dans le système global de défense du site mais il est probable que son creusement intervienne dans la phase ultime de l'organisation de la troisième phase.

Le programme 2004-2006 prévoyait l'achèvement de la fouille de l'enclos est (prévu sur deux années) et l'étude des limites est de l'habitat des 3^e et 2^e siècles av. J.C. (Fig. 3). La mise en place de ces objectifs a bénéficié de l'apport de photographies aériennes exceptionnelles réalisées au cours de l'été 2003.

Plus précisément, la fin de l'étude de l'enclos était prévue à l'issue de la campagne 2005 et la dernière année du programme devait concerner la partie sud de l'habitat. Cela dit, depuis de nombreuses années, les objectifs en terme de surface fouillée sont aléatoires et dépendent bien sûr de la densité des structures en place. Cependant, il ne fait déjà aucun doute qu'ils seront atteints à la fin de l'année 2006.

II - 2 L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2005

Dans la continuité de l'année précédente, la zone de fouilles a concerné la zone centrale de la bordure est de l'enclos est. Au-delà de cette limite, le décapage a permis de mettre en valeur le fossé de limite est de l'habitat sur près de 40 m de longueur. L'extension du décapage initial vers l'est a aussi permis d'étudier l'intersection entre ce long fossé et celui qui le relie à l'enclos est. Ce secteur a livré des données intéressantes et notamment la poursuite du tracé du petit fossé de bordure découvert en 2004.

Le décapage vers le sud a concerné plus de 1300 m² mais les données sont plus rares à proximité du fossé de limite de l'habitat (fossé 23).

L'achèvement de la fouille de l'enclos est a permis de confirmer tout l'intérêt de la zone située dans l'angle nord est de cet espace. Pour ce qui concerne cet enclos, quelques mètres du fossé est restent à étudier.

Contrairement à l'an passé, les conditions atmosphériques ont contribué largement au bon fonctionnement du chantier et nous avons pu rapidement étudier les quelques sections du fossé N laissées l'an dernier.

II - 2.1 L'achèvement de l'étude du fossé N

Il faut ici rappeler que ce fossé a livré un matériel métallique exceptionnel en 2004 ainsi que de la céramique en quantité importante. La fouille minutieuse des deux dernières banquettes a livré un lot intéressant de vases dont certains sont reconstitués (Fig. 4a, 4b, 6 et 7). Par contre, seuls quelques petits fragments métalliques non identifiables proviennent de la section. L'ensemble de ce fossé est donc dégagé, hormis une dernière banquette



Fig. 3 : Bilan des objectifs du programme triennal

située plus à l'ouest et recouverte en 1995. L'expérience montre que l'étude intégrale des fossés est nécessaire si l'on souhaite vérifier la présence de structures plus anciennes sectionnées. C'est notamment le cas pour la limite du fossé d'enclos central dont la réalisation a entraîné la destruction de trois souterrains. Il sera donc nécessaire de combler cette lacune à l'avenir.

II - 2.2 L'intérieur de l'enclos est (angle nord est)

L'étude de l'enclos est s'est achevée cette année. La fouille s'est concentrée, dans la continuité de l'opération 2004, sur l'angle nord est où des structures de combustion ont été repérées et partiellement fouillées en 2004. Plusieurs décapages dans un sol très perturbé ont confirmé la vocation artisanale ou domestique de la zone. Cependant, l'hypothèse de la présence d'une forge ne se confirme pas. S'il y eut probablement un atelier, l'activité métallurgique est loin d'être prouvée, malgré la présence,



Fig. 4a : Vases FN04 2-3 1 et 2-3 2



Fig. 4b : Vase FN04 B 2-3 1

rappelons le, d'une pince de forgeron et de matériel métallique dans un fossé tout proche. Les quelques fragments de scories découverts l'an dernier sont trop isolés, en l'absence de battitures, pour déterminer la présence d'une forge. Néanmoins, la présence d'un four abrité par une construction ne fait aucun doute.

Le four 1, partiellement dégagé l'an dernier est long de 0,70 m pour une largeur interne de 0,38 m. Il s'agit donc d'une construction de petite taille. La hauteur des parois est de 0,60 m dont 0,20 m dans le sol en place. Ce sont des blocs de granit soigneusement plantés et reliés par de l'argile (Fig. 5). Les éléments résiduels présents entre les blocs montrent bien la volonté de colmater la structure. La partie supérieure est détruite, mais plusieurs pierres retrouvées à l'intérieur et l'extérieur du four sont issues de la couverture. C'est le cas de la pierre de linteau qui a glissé du support gauche. La zone de combustion, marquée par une couche rubéfiée épaisse de 10 cm en moyenne, est bien localisée à l'intérieur du four mais aussi à l'avant de celui-ci. On peut penser qu'une partie de la combustion du bois se réalisait à l'entrée du four, et que les braises étaient par la suite introduites dans la structure. Cela pourrait expliquer l'état de désagrégation du granit à l'avant du four (et en particulier du linteau). Ceci dit, on sait qu'une petite construction de ce type peut générer une chaleur intense qui, vers l'extérieur, se porte naturellement sur le linteau de façade.

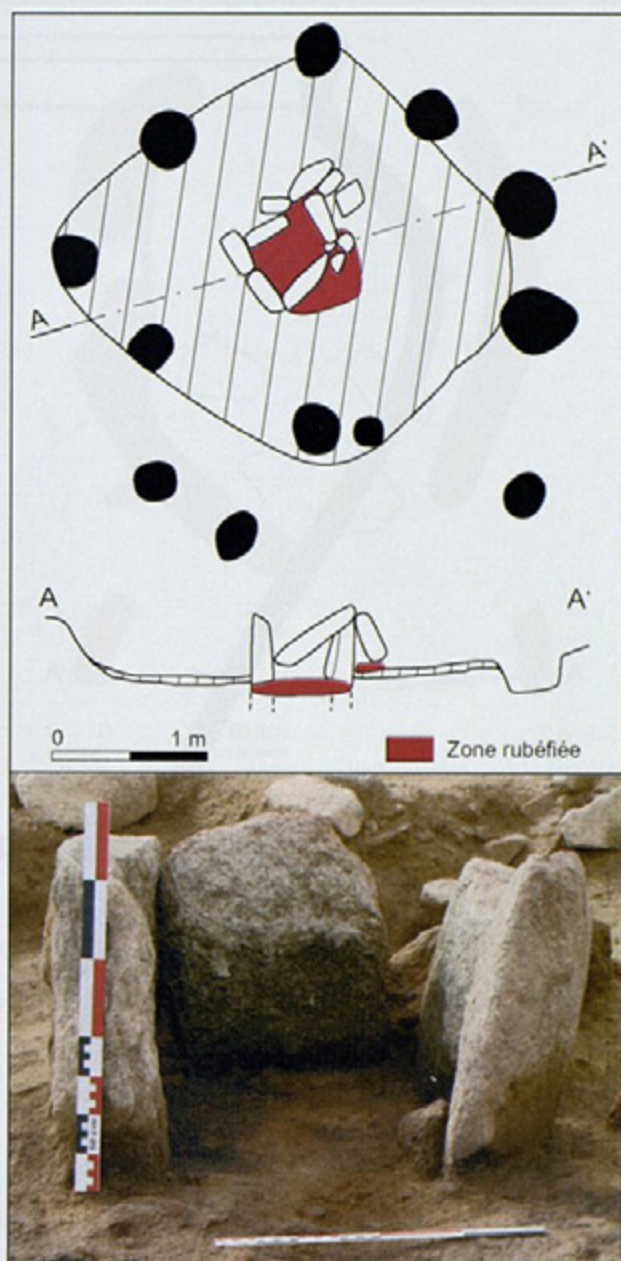


Fig. 5 : Plan et cliché du four 1

L'emprise totale du four est de 0,80 m². Installé dans une petite dépression, il est inclus dans une construction sur poteaux de forme trapézoïdale protégeant une surface de 5,20 m². Les dimensions de la construction, la taille et le nombre de trous de poteaux recensés (9 au total) plaident pour une structure robuste. L'ensemble de la zone abritée se distingue par la présence d'une couche d'argile grisâtre compacte dans laquelle on retrouve de petits fragments de charbons de bois mais aucun élément indicatif d'une quelconque fonction. Les quelques fragments de céramiques découverts sur ce sol n'apportent rien de plus concret.

Aux abords immédiats du four, une fosse a été creusée dans l'arène granitique, son remplissage stérile et sa forme liée à la nature du sous-sol ne fournissent aucun lien fonctionnel avec le four.

Dans cet angle nord est, le premier décapage, en 2004, a mis en valeur une densité importante de trous de poteaux associés à plusieurs zones cendreuse que nous avons

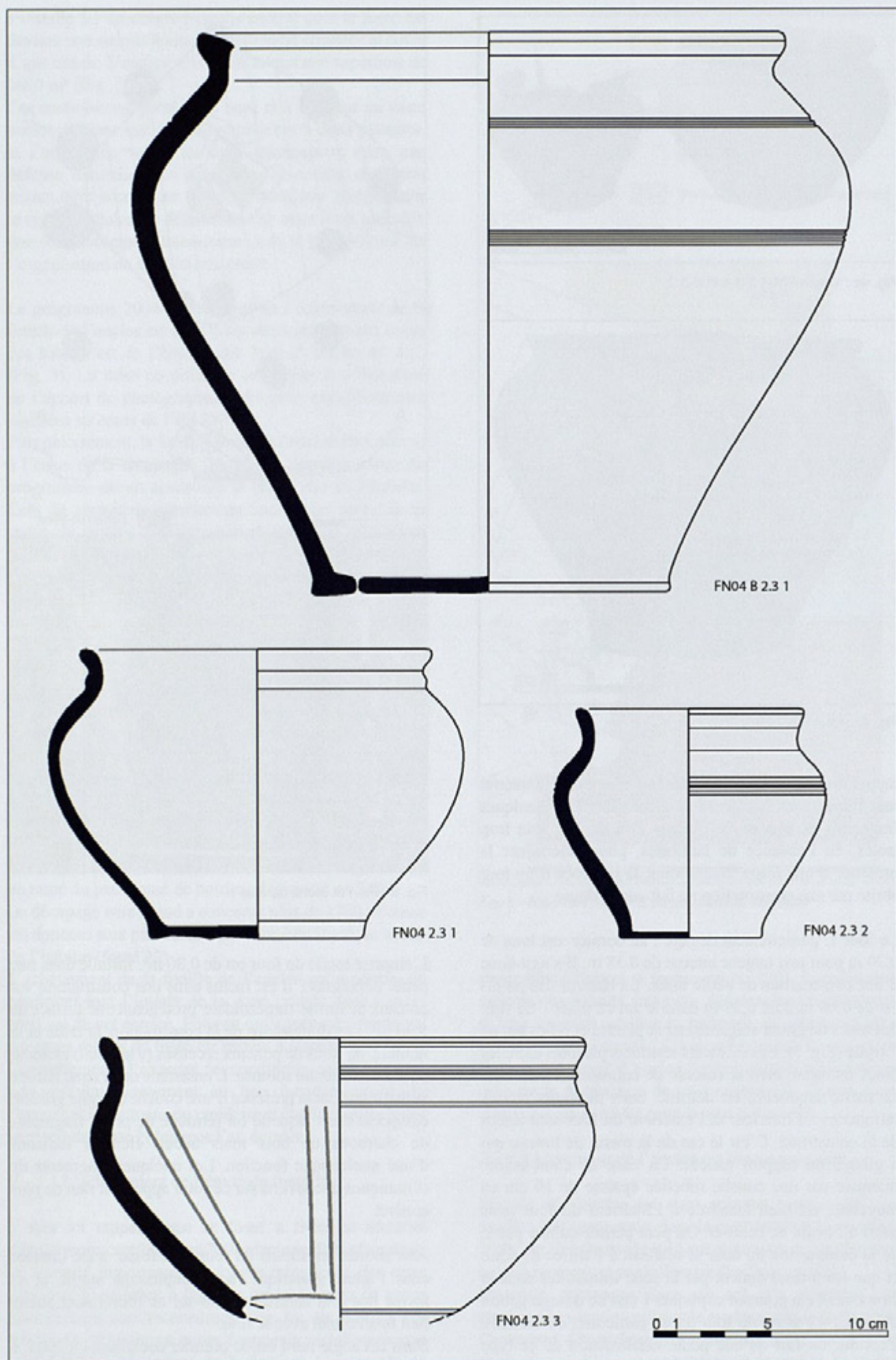


Fig. 6 : Mobilier céramique mis au jour dans le comblement du fossé FN 04

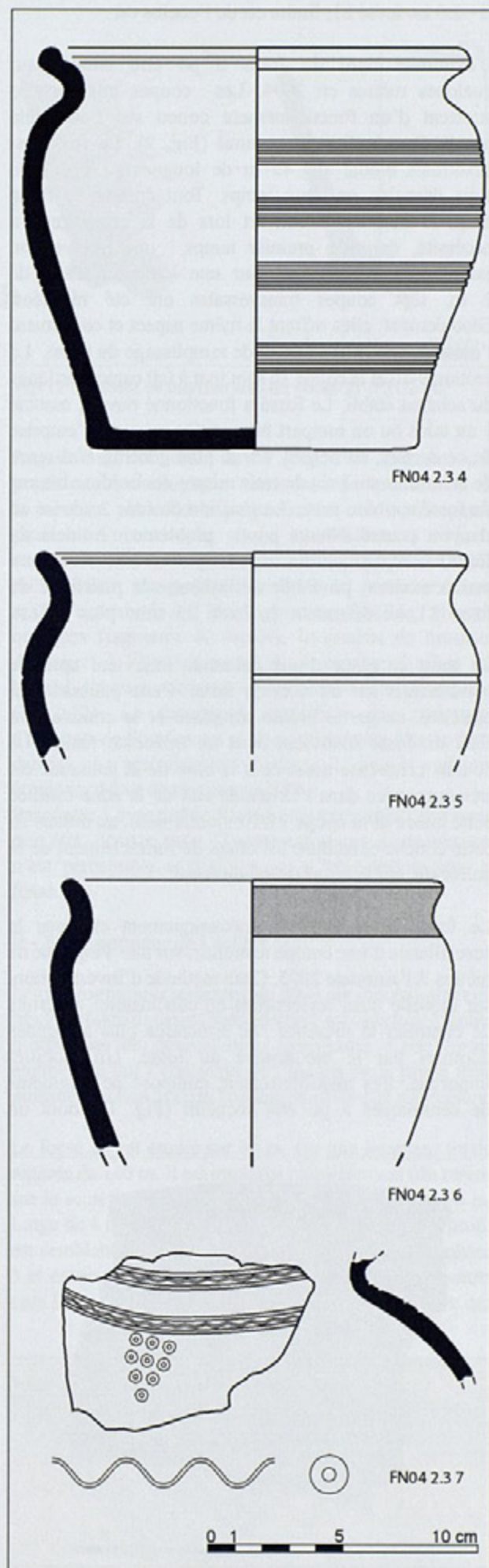


Fig. 7 : Suite du mobilier du fossé FN 04

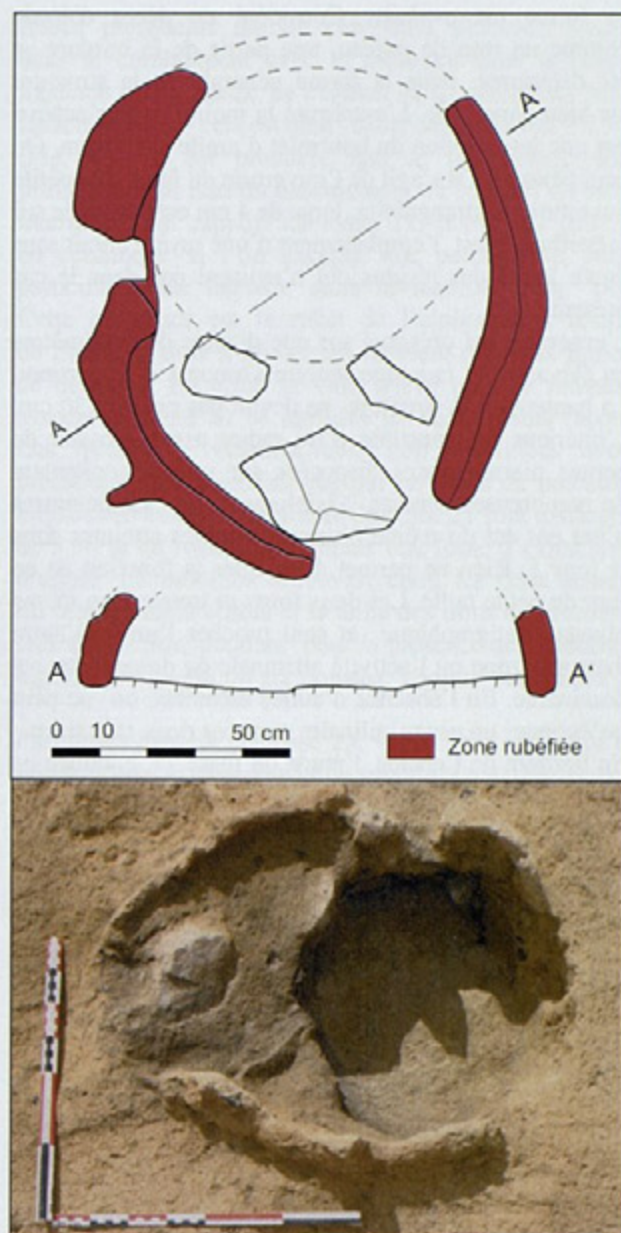


Fig. 8 : Plan et cliché du Four 2

nommées « foyer 1, foyer 2, foyer 3 ». Les zones 2 et 3 ne correspondent pas, comme la zone 1, à des fours. Il est possible que des structures plus légères, qui n'étaient pas protégées par une dépression, aient été rapidement détruites.

Plusieurs décapages de cette surface de 120 m² indiquent la présence d'un zone de colluvionnement de 30 à 40 cm d'épaisseur due au talus ou un rempart interne de l'enclos et à la situation topographique de la zone.

Ce phénomène, très net en bordure immédiate du rempart, a permis la préservation d'un second four, révélé sous 20 cm de d'argile. Au premier abord, cette structure ne différait pas d'un trou de poteau classique. Mais un dégagement complet de son environnement a mis en évidence une structure inédite sur le site.

Le four 2, (Fig. 8) à la différence du four 1, ne comporte pas d'éléments de pierre. Il se présente sous la forme d'un bourrelet d'argile haut de 10 cm pour une épaisseur moyenne de 4 cm. Long de 52 cm et large de 36 cm,

sa forme est ovale. Considéré en début d'étude comme un trou de poteau, une partie de la bordure a été détériorée, mais la forme générale de la structure est bien conservée. L'extrémité la moins large s'achève par une interruption du bourrelet d'argile sur 15 cm. On peut penser qu'il s'agit de l'ouverture du four. Une petite ouverture quadrangulaire, large de 4 cm est pratiquée sur la bordure ouest, l'emplacement d'une tuyère aurait sans doute laissé des résidus qui n'existent pas dans le cas présent.

L'ensemble est préservé sur une dizaine de centimètres en élévation et la coupe montre l'amorce d'un arrondi. La hauteur de la structure ne devait pas excéder 30 cm. L'intérieur est constitué d'un radier assez grossier de petites pierres plates disposées sur un sol conservant de nombreuses cendres. Visiblement, les températures n'ont pas été du même niveau que celles atteintes dans le four 1. Rien ne permet d'indiquer la fonction de ce four de petite taille. Les deux fours se trouvent au même niveau stratigraphique et sont proches l'un de l'autre dans une zone où l'activité artisanale ou domestique est dominante. En l'absence d'autres éléments, on ne peut qu'évoquer un usage culinaire pour ces deux structures. En bordure de l'enclos, l'étude du fossé 21, entamée en 2004 est pratiquement achevée.

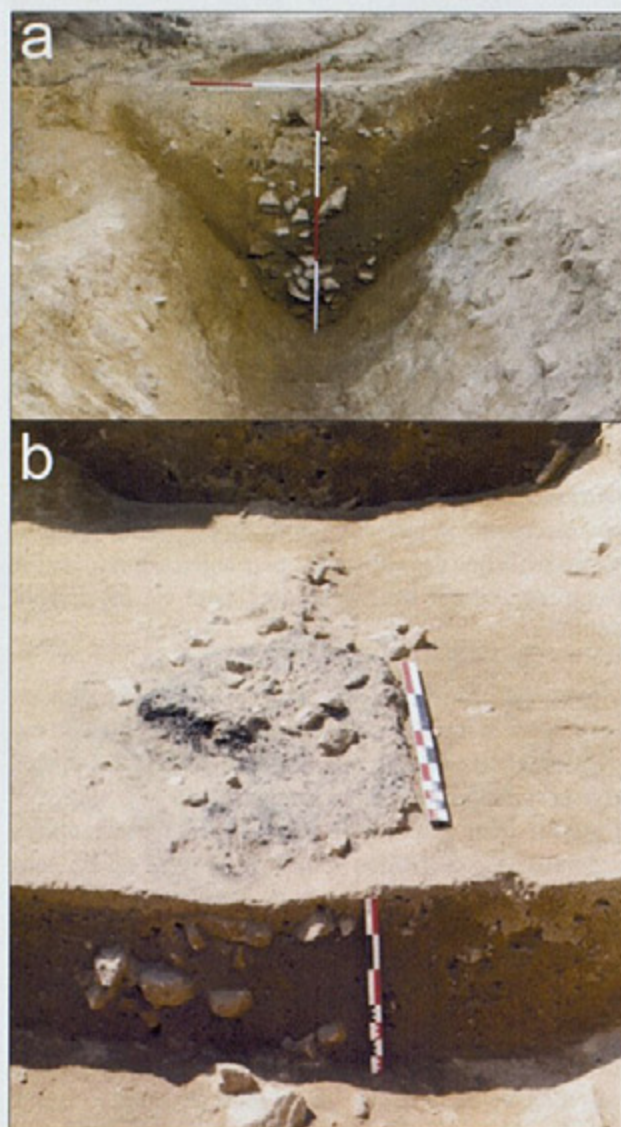


Fig. 9 : a) F21/10 (Coupe n°5, Fig. 20) - b) F21 Section 9-10

II - 2.3 Le fossé 21, limite est de l'enclos est

L'extrémité nord du fossé a pu être étudiée sur quelques mètres en 2004. Les coupes transversales attestent d'un fonctionnement connu sur l'ensemble des limites de l'enclos central (Fig. 9). Le fossé est désormais étudié sur 45 m de longueur. L'opération s'est déroulée en deux temps. Tout comme le fossé nord, le mobilier découvert lors de la campagne a nécessité, dans un premier temps, une intervention exclusivement manuelle. Sur une longueur totale de 2 m, sept coupes transversales ont été réalisées. Globalement, elles offrent le même aspect et confirment l'existence de trois niveaux de remplissage du fossé. La section 9-10 et la coupe 10 sont tout à fait caractéristiques du schéma établi. Le fossé a fonctionné ouvert, associé à un talus ou un rempart interne. On retrouve l'emprise de ce dernier, en négatif, sur le plan général. L'absence de structures sur près de trois mètres en bordure interne du fossé est bien nette. La position du four 2 adossé au rempart peut d'ailleurs poser problème. Au-delà du fossé, la répartition des trous de poteaux, au demeurant peu nombreux, privilégie au contraire la proximité du fossé 21, au détriment du fossé 23 situé plus à l'est.

La mise en place d'une palissade intervient après le comblement sur un tiers du fossé. Cette palissade est arrachée, en partie brûlée sur place et le comblement final du fossé intervient dans un troisième temps. La couche cendreuse associée à la base de la palissade est très évocatrice dans l'extrémité sud de la zone fouillée cette année et la coupe 21/10 montre bien, au dessus de cette couche cendreuse les effets de l'arrachement de la palissade sur le remplissage du fossé.

Le fossé 21 a été vidé mécaniquement et, sous la surveillance d'une équipe restreinte, sur une vingtaine de mètres, à l'automne 2005. Cette méthode d'investigation, sur laquelle nous reviendrons en conclusion, a permis de contrôler la présence de structures plus anciennes détruites par le creusement du fossé. Un mobilier important, très majoritairement composé de fragments de céramiques a pu être recueilli (Fig. 11) dont un



Fig. 10 : Fragment de col cerclé de fer (F21 9-10 2.3)



Fig. 12 : Creuset de bronzier issu du Fossé 21 (F21 9-10)

fragment de col cerclé de fer (Fig. 10). Il donne une précision chronologique concernant le creusement et la mise en place de la palissade car une bonne partie provient d'une couche située immédiatement sous la zone de destruction de la palissade. La concentration du mobilier est particulière dans la partie médiane et à l'extrémité sud de la portion fouillée. Hormis quelques fragments de scories, le creuset de bronzier découvert à l'extrémité sud de la portion fouillée est le seul élément attestant d'une activité métallurgique (Fig. 12). La proximité immédiate des structures d'habitats de l'enclos n'est pas étrangère à cette forte densité. Le prolongement du fossé 21 vers le sud sera étudié en début de campagne 2006.

Par contre, l'éventualité d'une entrée envisagée l'an passée doit être écartée pour l'instant car aucun aménagement n'est perceptible et il n'y a pas d'interruption dans le fossé.

II - 2.4 L'extérieur de l'enclos est

Les photographies aériennes de 2003 ont mis en valeur un très long fossé limitant l'habitat vers l'est où la topographie n'offre pas de dénivellation importante. Cette limite englobe en fait l'ensemble de l'habitat de la phase trois puisque son lien avec la bordure nord du site est évident.

Le fossé 23 est étudié sur 35 m, sur une longueur totale repérée de 140 m. Il est implanté parallèlement (du moins sur le secteur étudié) au fossé 21 et distant de 10,50 m. Large de 4 m et profond d'1,80 m en moyenne, son profil est semblable aux fossés associés à l'habitat de la phase 3 et en particulier au fossé 151 dont il est la continuité vers l'est. Le remplissage, plus homogène que ceux des

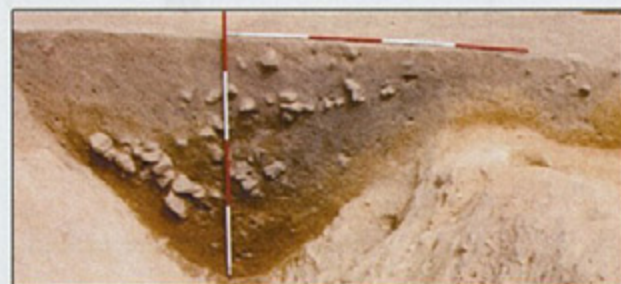


Fig. 13 : fossé F23/3 (Coupe n°4, Fig. 20)

fossés précédents montre cependant plusieurs étapes dans le comblement avec la présence dans la partie médiane d'une poche de cendres et de pierrailles bien caractéristique – cela est bien visible dans la coupe F 23/3 (Fig. 13). Il est probable que le remplissage soit principalement issu du basculement du rempart de terre interne et, par rapport au fossé 21, il est très pauvre en céramique si l'on excepte une petite zone, bien particulière sur laquelle nous reviendrons (Fig. 14). Cette indigence est le reflet de l'éloignement relatif de l'habitat, isolé à un certain moment par deux lignes de défenses. En effet, le vide relevé pour le rempart associé au fossé 21 se retrouve ici de la même façon. Les quelques constructions, non identifiées avec précisions mais matérialisées par les trous de poteaux, alignées en bordure extérieure du fossé 21 sont distantes de 5,50 m du fossé 23, exceptée une fosse d'extraction d'argile. Le mobilier découvert entre les deux fossés est pratiquement absent et la taille des trous de poteaux, leur disposition, plaident pour la présence de structures légères, sur quatre ou six poteaux, comme des greniers.

Par contre au-delà du fossé 23, vers l'est on observe à nouveau une certaine densité de structures qui démontrent bien que l'habitat, où des structures annexes, s'étend dans cette direction, à l'avant du grand fossé de limite. L'intersection entre le fossé 23 et le fossé 22, entrevu en 2004 et considéré comme le prolongement du fossé nord de l'enclos central, montre bien la nécessité de vérifier les données issues des photographies aériennes.

Le fossé 22 (Fig. 15 et 16) prolonge la limite nord de l'enclos central vers l'est. Les quelques mètres étudiés en 2004 ont montré qu'il a fonctionné différemment des autres fossés attribués à la phase 3 de l'habitat. Les quatre coupes supplémentaires réalisées en 2004, sur une longueur totale étudiée de 16 m, complètent

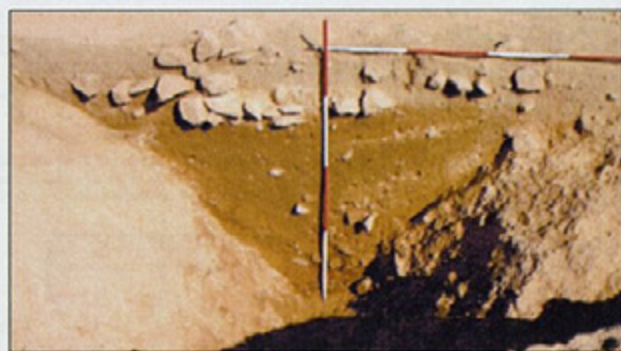


Fig. 15 : fossé F22/5 (Coupe n°2, Fig. 20)



Fig. 16: fossé F22/6 (Coupe n°1, Fig. 20)

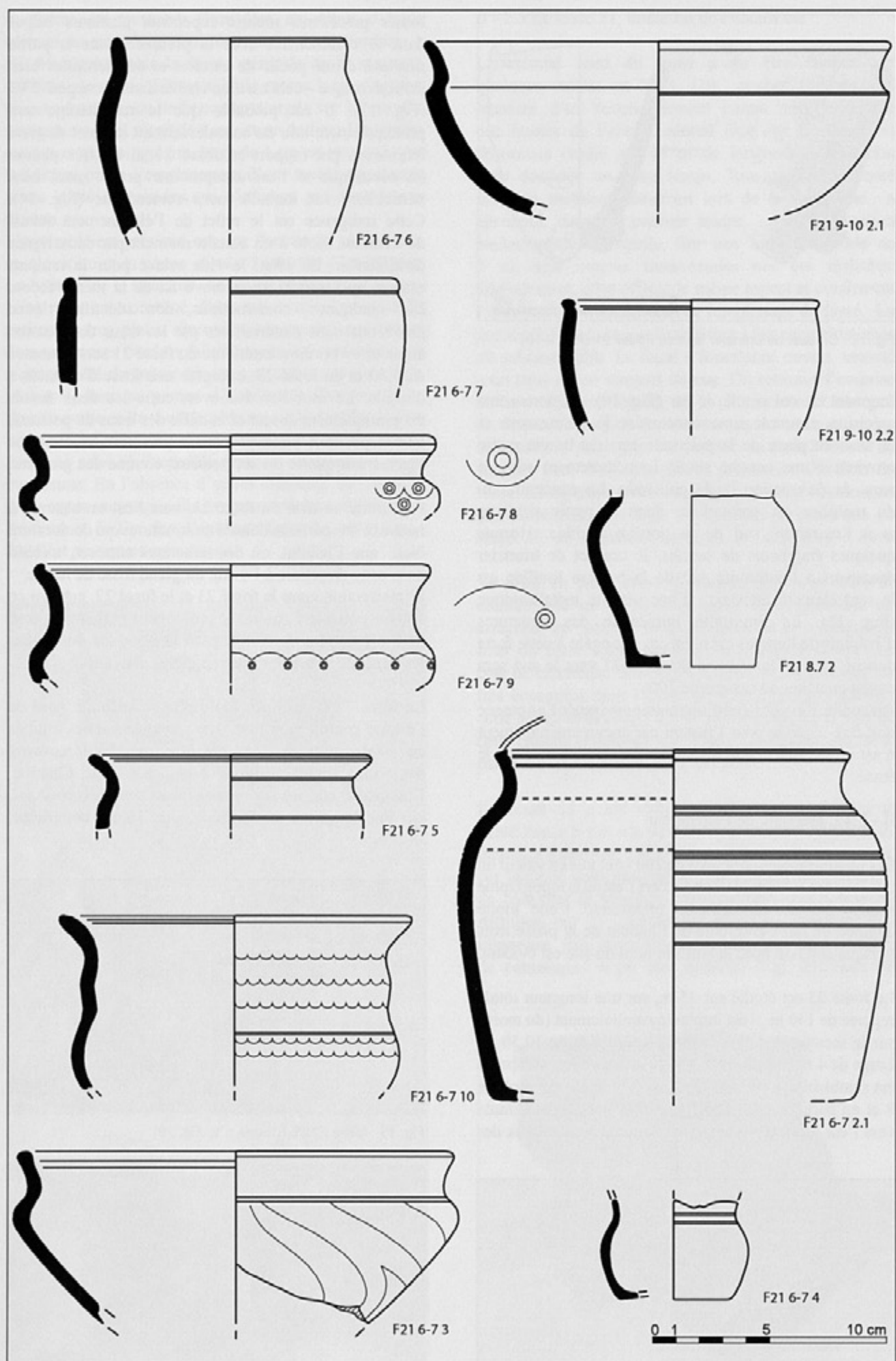


Fig. 11 : Mobilier céramique mis au jour dans le comblement du fossé F21

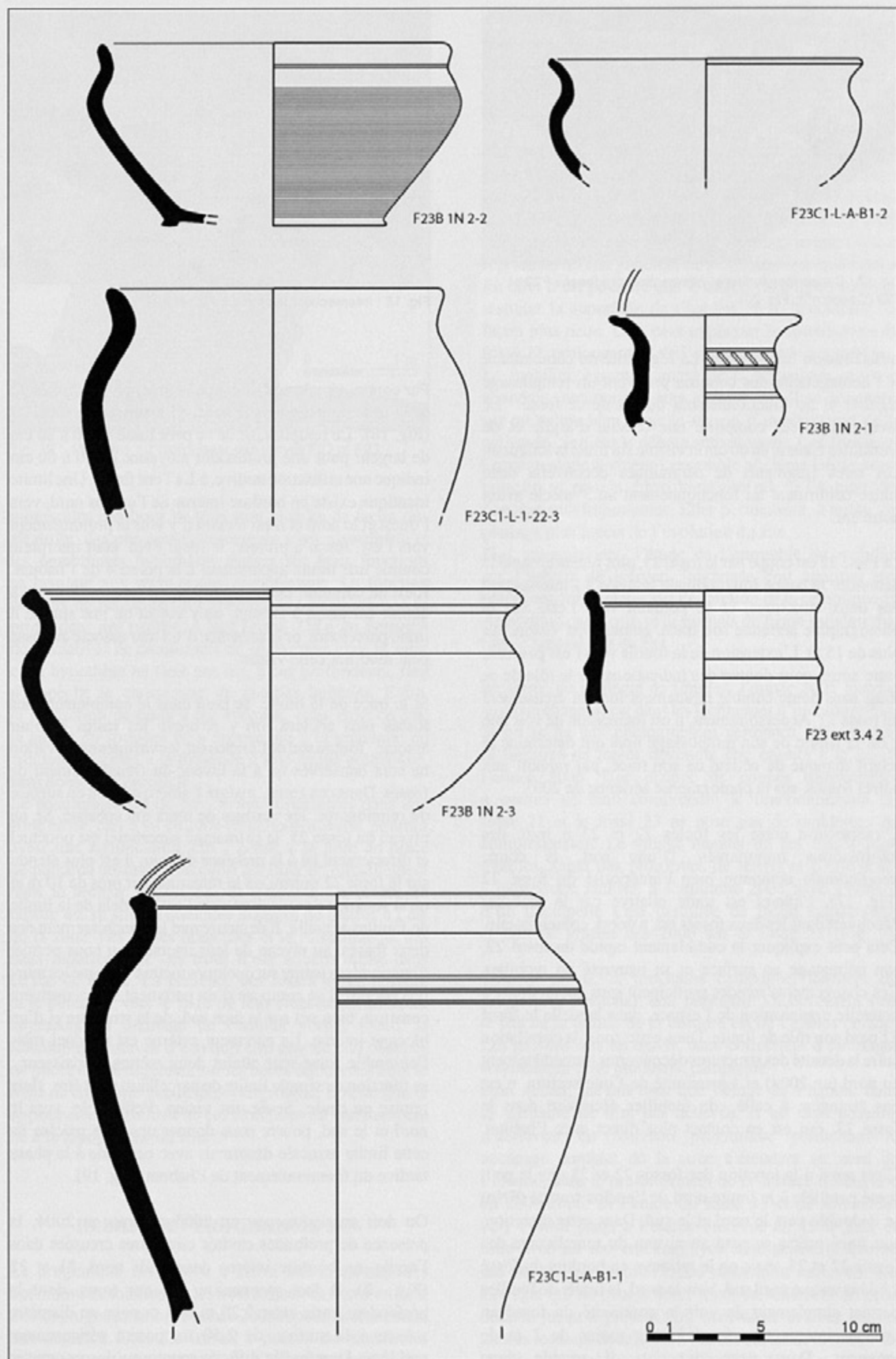


Fig. 14 : Mobilier céramique mis au jour dans le comblement du fossé F23



Fig. 17 : Coupe longitudinale, intersection des fossés F22 et F23 (Coupe n°3, Fig. 20)

suffisamment les données. La régularité du comblement et l'homogénéité des couches prouvent un remplissage régulier et un fonctionnement ouvert de ce fossé. Le niveau supérieur comporte une couche d'argile et de pierrailles épaisse de 60 cm et visible sur toute la longueur. Les rares fragments de céramiques découverts cette année confirment un fonctionnement au 3^e siècle avant notre ère.

Le fossé 22 est coupé par le fossé 23, plus récent comme le démontre la coupe longitudinale réalisée à l'intersection des deux structures, et se poursuit vers l'est. Sur la photographie aérienne son tracé, atténué, est visible sur plus de 15 m. L'extension de la fouille vers l'est pourrait, entre autre, nous donner des indications sur le rôle de ce fossé sans doute comblé rapidement lors du creusement du fossé 23. Accessoirement, il est intéressant de voir que c'est la nature de son remplissage final qui détermine le relatif manque de netteté de son tracé, par rapport aux autres fossés, sur la photographie aérienne de 2003.

L'intersection entre les fossés 22 et 23 a livré des informations importantes. D'une part, la coupe longitudinale démontre bien l'antériorité du fossé 22 (Fig. 17). Celle-ci est toute relative car le mobilier découvert dans les deux fossés est, a priori, contemporain. Cela peut expliquer le comblement rapide du fossé 22, son colmatage en surface et sa pauvreté en mobilier. Ces changements rapides participent sans aucun doute à nouvelle organisation de l'espace, dans laquelle le fossé 22 perd son rôle de limite. Dans cette zone, la corrélation entre la densité des structures découvertes immédiatement au nord (en 2004) et à proximité de l'intersection, n'est pas étrangère à celle du mobilier découvert dans le fossé 23, qui est en contact plus direct avec l'habitat.

C'est aussi à la jonction des fossés 22 et 23 que le petit fossé parallèle à la limite nord de l'enclos central (FNN) se dédouble vers le nord et le sud. Dans cette direction, son tracé précis se perd au niveau du remplissage des fossés 22 et 23, mais on le retrouve en bordure du fossé 23 dans un axe nord sud. Vers le nord, la limite de fouilles permet simplement de voir la continuité du fossé en bordure interne du fossé 23 sur moins de 2 m de longueur. Dans cette direction, il semble donc suivre le tracé de l'enclos nord de l'habitat (Fig. 2).



Fig. 18 : Intersection des fossés F22 et F23

Par contre, vers le sud, il coupe la jonction des fossés 22 et 23 et se poursuit vers le nord, à l'extérieur du fossé 23 (Fig. 18). Le remplissage de ce petit fossé de 60 à 80 cm de largeur pour une profondeur moyenne de 50 à 60 cm indique une utilisation tardive, à La Tène finale. Une limite identique existe en bordure interne de l'enclos nord, vers l'ouest et le nord et il est tentant d'y voir le prolongement vers l'est. Jusqu'à présent, le fossé FNN était interprété comme une limite appartenant à la phase 4 de l'habitat. Rien ne contredit cette hypothèse mais son rôle reste à définir car jusqu'à présent, on y voyait qu'une simple limite parcellaire, or la présence d'un mur associé au fossé peut modifier cette vision.

Si le tracé de la limite se perd dans le comblement des fossés plus anciens, on y retrouve les restes du mur associé. Tout au sud de l'enclos, les vestiges en élévation ne sont conservés qu'à la faveur du franchissement de fossés. Dans ces zones, malgré l'aménagement en surface du remplissage, les vestiges de murs ont subsisté. Si, au niveau du fossé 21, le colmatage superficiel est ponctuel et directement lié à la présence du mur, il est plus étendu sur le fossé 22 puisqu'on le remarque sur près de 10 m et qu'il semble se poursuivre vers l'est, au-delà de la limite de fouilles actuelle. Il demeure que le franchissement des deux fossés, au niveau de leur intersection nous permet d'entrevoir sa nature sur quelques mètres. Comme les murs précédents, il se compose d'un parement soigneusement construit, bien net sur la face sud de la structure et d'un blocage interne. Le parement externe est résiduel mais l'ensemble fossé-mur atteint deux mètres d'épaisseur ; sa fonction de simple limite de parcellaire peut être alors remise en cause. Seule une vision d'ensemble, vers le nord et le sud, pourra nous donner une idée précise de cette limite associée désormais avec certitude à la phase tardive du fonctionnement de l'habitat (Fig. 19).

On doit aussi évoquer, en 2005 comme en 2004, la présence de profondes cavités circulaires creusées dans l'argile, en bordure interne des fossés nord, 21 et 22 (Fig. 2). Il faut reconnaître que ces trous, dont la profondeur varie entre 3,20 m et 4 m pour un diamètre moyen à la surface de 2,50 m, posent sérieusement problème. Leur fouille, difficile, montre qu'ils sont creusés dans l'argile. Leur remplissage est stérile ; seuls quelques

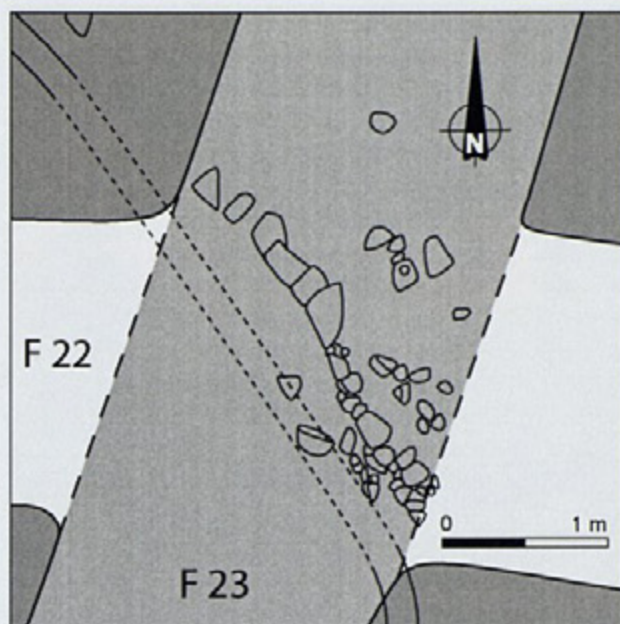


Fig. 19 : Mur situé au croisement des fossés F22 et F23

minuscules charbons de bois sont visibles de façon très aléatoire. Aucune couche structurée n'est identifiable et les nombreuses hypothèses émises sur leurs fonctions se heurtent aux réalités des constatations. La fonction de silos ne résiste pas à l'absence de stratification, à la profondeur des cavités, à leur forme. On a pu penser à des tentatives de creusement de souterrains mais là aussi cette hypothèse ne tient pas car, à ces profondeurs, rien n'empêche le creusement de galeries latérales. Enfin, la réalisation de puits a été évoquée, mais dans ce cas, la nature du sous-sol ne s'oppose pas à la poursuite du creusement jusqu'à la présence d'une nappe phréatique, sans doute peu profonde.

Le positionnement de ces cavités concentrées dans une zone basse, on l'a vu en 2004 en période humide, pourrait avoir une signification. On a pensé à la mise en place de puisards destinés à recevoir les eaux de ruissellement dans le secteur le plus bas de l'habitat. La pointe du talweg est située à quelques dizaines de mètres à l'est de la zone. Les pluies orageuses et le ruissellement des eaux montrent que ces trous n'ont aucune utilité dans ce cas de figure. La présence des fossés qu'ils bordent et le pendage vers le nord de leur creusement suffisent largement au drainage de l'habitat voisin. Enfin, la fonction de réserves d'eau doit être écartée en l'absence de traces d'aménagement sur les bords des cavités dont le fond ne comporte aucun dépôt organique. Il reste que le regroupement exclusif de ces structures est certainement lié à la topographie du site.

III BILAN ET PROGRAMME 2006

Le programme 2004-2006 a établi une continuité des opérations de fouilles sur les trois années. Si l'on s'en tient à cette programmation, l'année 2005 répond parfaitement aux objectifs fixés. Le travail a permis de rétablir les prévisions, en terme de surface. L'étude de l'enclos est, partie intégrante de l'enclos central aux 3^e et 2^e siècles

avant notre ère, est désormais terminée. La vocation artisanale et domestique de l'espace est confirmée par la présence dans l'angle nord est d'un espace réservé à des structures de combustion, même si la fonction des deux fours reste imprécise.

Sur un plan plus général, l'organisation globale du site apparaît plus précisément avec le rôle du fossé 23, limitant l'espace vers l'est. Cependant, il est maintenant évident que l'habitat de la phase 3, dans un sens large, s'étend (où s'est étendu) au-delà de cette limite et que celle-ci représente un état ponctuel de l'organisation de l'espace. En effet il est possible que le creusement de ce fossé ait restreint la superficie de l'habitat en le structurant de façon plus nette. Cela peut expliquer le comblement du fossé 22, prolongement de l'enclos central vers l'est.

Le mobilier, essentiellement de la céramique, est très abondant, notamment dans le fossé 21. Il se concentre sur un même plan, sous le niveau d'implantation de la palissade. Son étude débute actuellement. Les formes et l'ornementation situent l'ensemble au 3^e siècle avant notre ère et, pour la chronologie générale de l'habitat, ces données sont importantes. Elles permettront, à terme, un phasage plus précis de l'évolution du site.

Plus généralement, l'étude de l'ensemble du mobilier sur l'habitat de Kerven Teignouse doit apporter des précisions importantes sur l'évolution de la céramique en Armorique car il couvre désormais de façon satisfaisante tout le second âge du Fer.

En terme de stratégie de fouilles, l'année 2005 marque aussi un changement dans les techniques d'investigations. Si on se fie aux photographies aériennes, plus de 100 m linéaires de fossés devraient être étudiés à la fin de l'année 2006. Une dizaine de coupes transversales a permis de bien comprendre le fonctionnement du fossé 21 et le fossé 23 ne pose pas de problèmes de compréhension. Le vidage manuel de ces fossés pose manifestement des problèmes de temps et d'efficacité. L'expérience réalisée à l'automne 2005 avec l'emploi d'un tractopelle s'est déroulée de façon satisfaisante et doit se répéter dès 2006 sur le fossé 23 (Fig. 3).

Comme prévu, la prochaine campagne, dernière du programme triennal, doit permettre l'achèvement vers le sud de la fouille de la bordure est de l'enclos central. Les moyens mis en œuvre nous permettent d'envisager sereinement cette prochaine campagne.

Pour autant, on sait bien que l'étude de l'habitat dans sa globalité ne sera pas achevée. Il est déjà possible d'entrevoir un nouveau programme permettant le décapage complet de la zone s'étendant au nord de l'habitat, dans le prolongement de la surface découverte en 2004-2006. Si l'étude du fossé 23 et de son retour vers l'ouest jusqu'à l'entrée entrevue en 1995 peut se faire avec les moyens employés cette année, la densité des structures d'habitat laisse néanmoins entrevoir une stratégie qui ne peut différer fondamentalement de celle utilisée jusqu'à présent. On peut alors évaluer à trois années le temps nécessaire à l'achèvement de la fouille de l'espace protégé par le grand fossé de limite et à l'étude des abords au nord, avec la probabilité d'une seconde

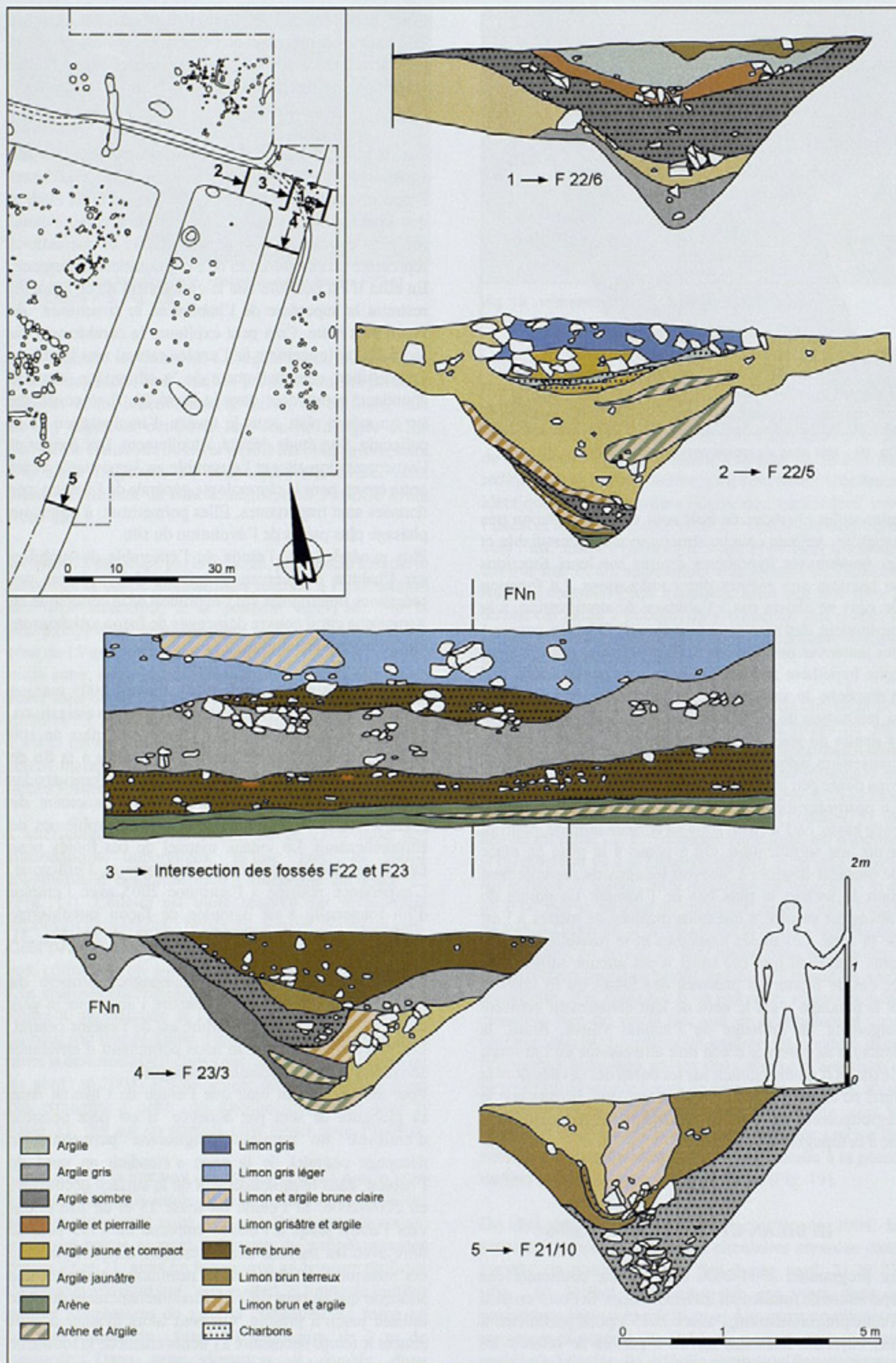


Fig. 20 : Coupes stratigraphiques et localisation



Fig. 21 : Vue aérienne 2003 de la partie sud du site.

voie d'accès à l'habitat, et vers l'est avec la possibilité d'une extension de l'habitat dans ce secteur à La Tène finale voire après J.C.

Vers le sud, les photographies aériennes du mois d'août 2003 montrent, de façon certes moins nette que dans la

partie nord du site, où le sol est beaucoup plus important, le prolongement des structures d'habitat. L'étude complète du site, et d'éventuels enclos associés, la bonne compréhension de son évolution globale, ne pourront faire l'impasse sur cette zone (Fig. 21).